

Brevet: l'Education nationale va porter plainte après la fuite de sujets

Paris, 30 juin 2022 (AFP) -

Le ministère de l'Education nationale a annoncé jeudi à l'AFP son intention de porter plainte après la fuite de sujets des épreuves du brevet des collèges qui auront lieu vendredi.

Les sujets de secours (préparés à chaque examen en cas de problème) seront utilisés pour les épreuves d'histoire-géographie et de sciences vendredi en raison d'une "fuite avérée", a affirmé le ministère qui va déposer plainte et lancer en parallèle une enquête administrative interne.

Selon la rue de Grenelle, la fuite a été repérée via des "photos des sujets circulant sur (la messagerie) WhatsApp". Quelque 850.000 candidats ont débuté jeudi l'examen du brevet des collèges en planchant sur les épreuves de français et de mathématiques.

L'examen doit se poursuivre vendredi avec celles d'histoire-géographie et d'éducation morale et civique et les sciences qui regroupent les sciences de la vie et de la terre (SVT) et la technologie.

Le brevet des collèges qui s'évalue sur un total de 800 points, se base pour moitié sur un contrôle continu pour les élèves de 3e.

Le ministère de l'Education nationale a déjà été contraint cette année d'utiliser son volet de sujets de secours pour le bac de français de la voie générale en raison d'une erreur dans un centre d'examen où les sujets initialement prévus avaient été distribués à la place de ceux de philosophie.

En 2019, une enquête avait été ouverte par le parquet de Paris après des fuites concernant les épreuves de mathématiques des séries générales relayées par la messagerie privée Whatsapp ou par SMS.

Dans la foulée, un total de 21 personnes avaient été placées en garde à vue et quatre d'entre elles avaient été mises en examen parmi lesquelles deux candidats et un surveillant.

san-gbh-grd/cbn

Afp le 30 juin 22 à 22 25.